



Paris le 30 octobre 2014
n°134

Le secrétariat général

Objet : Affaires sociales

A l'attention des conseillers consulaires et des représentants des sections Français du monde-adfe siégeant dans les Conseils Consulaires pour la Protection et l'Action Sociales

Chers amis,

Dans les postes consulaires, les CCPAS (Conseils consulaires pour la protection et l'action sociales) vont bientôt se réunir. Les décisions qui y sont prises sont très importantes puisqu'elles engagent pour un an les dépenses d'action sociale. Ces décisions sont ensuite examinées lors de la réunion annuelle de la Commission Permanente pour la Protection Sociale qui se tiendra à Paris en mars 2015.

Cette année, comme l'an dernier les budgets sont stables mais restent insuffisants. Il est important de faire entendre les difficultés de nos compatriotes, de préserver les aides qui ne se sont pas soumises au taux de base : secours en faveur de l'enfance en détresse, secours occasionnels...

Bien que notre marge de manœuvre en tant que représentants à la Commission permanente soit très faible, nos réactions à la politique sociale menée à l'étranger peuvent être exprimées. Pour cela, il nous faut connaître au mieux la situation dans votre circonscription consulaire et que vous-même vous nous informiez des difficultés spécifiques à votre poste.

Nous vous recommandons donc :

- de remplir très soigneusement le questionnaire que vous trouverez [en cliquant ici](#) pour que nous puissions vous défendre avec le plus d'arguments possibles et de le renvoyer au siège de Français du monde-adfe dans les meilleurs délais. Nos interventions doivent être argumentées par les précisions que vous nous donnerez,
- de vérifier que vos interventions soient notées sur le PV du CCPAS.

Avec nos cordiales salutations,

Marion Berthoud
Martine Vautrin-Jedidi